

La Mutualité Française Hérault est une personne morale de droit privé à but non lucratif soumise aux dispositions du Code de la Mutualité. Elle est adhérente à la Mutualité Française.

Elle gère un réseau de 36 établissements qui sont des services de soins et d'accompagnement mutualistes :

- Un centre de soins de suite et de réadaptation : Clinique mutualiste Jean Léon - (106 lits) à la Grande Motte www.clinique-jean-leon.fr
- 4 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : Les couleurs du temps à Montpellier, Lou Castellas à Puisserguier, La Roselière à Marsillargues et la résidence Gérard Soulatges à Aspiran (au total 267 résidents pris en charge)
- 7 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) à Pézenas, Roujan, Marsillargues, Olonzac, Béziers et Aspiran (au total 254 places). Une équipe spécialisée Alzheimer (10 places)
- 10 centres optiques Les Opticiens Mutualistes www.opticiens-mutualistes-34.fr
- 7 centres de correction auditive Audition Mutualiste www.audition-mutualiste-34.fr
- 3 structures d'accueil petite enfance :
 - Crèche «A Petits Pas» à Aspiran (24 places d'accueil régulier et occasionnel)
 - Crèche municipale Joséphine Baker* à Montpellier (60 places accueil collectif et 9 places accueil familial)
 - *Délégation de service public de la ville de Montpellier
 - Crèche «A Pas de Loup» à Paulhan (20 places d'accueil régulier et occasionnel)
- Pôle de services sur la ZAC des Grisettes à Montpellier 2013 - 2014 : Ouverture de plusieurs services sur un même site : un EHPAD (75 lits), une résidence seniors (30 logements locatifs), une crèche, un centre médical et un espace de vie sociale.

L'offre mutualiste, en faveur des personnes âgées et handicapées, repose sur un véritable projet social, construit autour de la personne, centre du dispositif et inscrit dans les valeurs de solidarité, d'entraide, de démocratie et de liberté de choix.

Mutualité Française Hérault
Maison de la Mutualité - 88 rue de la 32^{ème}
34 264 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 22 85 85 - accueil@mutualite34.fr

Accueil

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil régulier

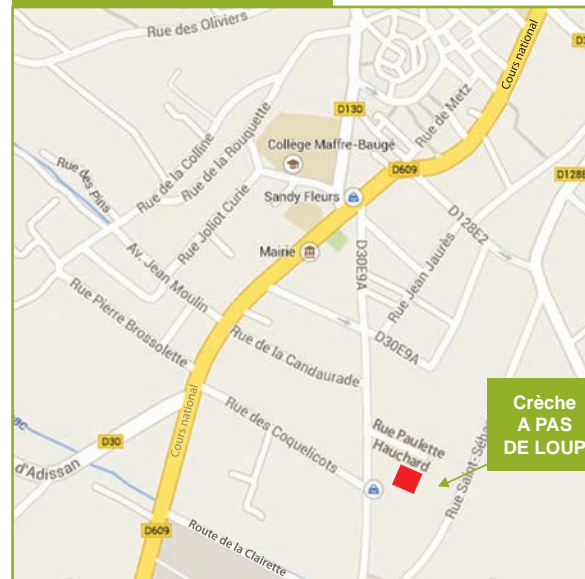
Planning fixe selon des plages horaires.

Accueil occasionnel

Réservation comme pour les haltes garderies.

Les tarifs sont déterminés en fonction des revenus des parents selon le barème fixé par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.).

Plan d'accès



Crèche «A Pas de Loup»

64 rue Paulette Hauchard
34230 PAULHAN
Tél : 04 67 38 21 38 / Fax : 04 67 38 22 24
apasdeloup@mutualite34.fr



Structure d'accueil petite enfance mutualiste



La crèche « A Pas de Loup » est une structure de 20 places d'accueil régulier et occasionnel. Elle accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans dont les parents résident ou travaillent dans la communauté de communes du Clermontais.

Elle est gérée par la Mutualité Française Hérault personne morale de droit privé à but non lucratif adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Cette structure multi-accueil petite enfance inscrit son fonctionnement dans le cadre d'un contrat enfance jeunesse conclu entre la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault et la Communauté de Communes du Clermontais.

La CAF de l'Hérault a participé au financement de la construction et des équipements de la crèche.

Les organismes suivants participent à sa gestion :



La crèche est locataire de la
SCI Deux Toits à Moi propriétaire des locaux.

Les valeurs du projet éducatif

Un accueil personnalisé pour l'enfant et sa famille

Rendre l'enfant acteur de son développement :

Il découvre qu'il peut agir lui-même dans un milieu sécurisant.

Ouvrir la crèche sur la vie du village :

La crèche est en lien avec la vie du village : promenades dans le village ou dans l'espace public de jeux d'enfants, visites à la médiathèque, sorties sur le marché, activités en partenariat avec les associations ou les commerçants du village.

Favoriser la participation des parents :

inviter les parents à partager des moments de fête, des temps d'échanges (café des parents), des journées découvertes ou à thèmes ou tout simplement à des moments de convivialité.

L'équipe

L'équipe de la crèche se compose de 9 personnes dont : 1 éducatrice de jeunes enfants adjointe de direction, 3 auxiliaires de puériculture, 2 agents d'animation et 2 agents d'entretien.

L'équipe est placée sous la responsabilité d'une directrice, puéricultrice, diplômée d'état et très expérimentée. Cette directrice assure également la direction de la crèche mutualiste A Petits Pas installée dans la commune d'Aspiran.



Un bâtiment datant de 1869



Les bâtiments de la Gare de Paulhan : Petite Vitesse et bâtiment des voyageurs

Alors que la Gare de Paulhan était en fonctionnement le Bâtiment où se trouve actuellement la crèche A Pas de Loup s'appelait « La Petite Vitesse ». On le nommait ainsi car le bâtiment accueillait les marchandises et les trains devaient y ralentir leur allure.

La création du bâtiment La Petite Vitesse date de 1869.

L'activité de la Gare de Paulhan était très importante et à l'époque 250 personnes y travaillaient.

La Gare desservait 4 directions : Montpellier, Béziers, Lodève et Bédarieux.

La Gare de Paulhan était un lieu où il fallait se montrer dans ses plus beaux atours. C'était un lieu de promenade où l'on venait déambuler en portant des tenues endimanchées.

Aujourd'hui ce bâtiment accueille la crèche mutualiste A Pas de Loup, après d'importants travaux de réhabilitation réalisés par la SCI Deux toits à Moi, propriétaire de locaux.

